LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE S'ACHÈVE AUJOURD'HUI À MINUIT

PLACE AU SILENCE ÉLECTORAL

Page 3

BILAN-CORONAVIRUS

287 NOUVEAUX CAS EN ALGÉRIE, EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4120 | Mercredi 28 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JUSTICE

LE PROCÈS DE ZOUKH REPORTÉ AU 17 NOVEMBRE

Page 4

ABDELMADJID TEBBOUNE

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT N'EST PAS INQUIÉTANT

Pages 4

NAFTAL

LES PRODUITS PÉTROLIERS DISPONIBLES DURANT LES FÊTES D'EL MAWLID ENNABAOUI ET DU 1ER NOVEMBRE

Page 5

EVENEMENT-HOMMAGE

DJERAD INAUGURE LA 1RE CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ŒUVRE DE MALEK BENNABI

Page 5

18

tonnes de produits exportés par Tosyali vers le Canada.

22 000

unités de produits pyrotechniques saisis à Oran.

48

mille tonnes de volaille commercialisées pour le Mawlid ennabaoui.

Le Japon s'engage à réduire à zéro ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050

Le cinquième émetteur mondial révise à la hausse ses engagements, sans cependant présenter de cadre concret pour faire advenir une "société verte". Des considérations économiques, plus qu'un impératif environnemental semblent avoir convaincu le premier ministre japonais, Yoshihide Suga, de fixer un objectif de réduction à zéro, d'ici à 2050, des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'archipel et de *"tout faire pour réaliser une société verte"*. En 2018, le Japon a généré 1,24 milliard de tonnes équivalent CO2 de ces gaz, le plaçant en cinquième position mondiale. La décision de M. Suga va plus loin que l'engagement précédent de Tokyo –considéré comme insuffisant–, de réduire de 80 % les émissions d'ici à 2050 et de 100 % avant 2100. Mie Asaoka, présidente du réseau Kiko, l'Organisation nippone de protection de l'environnement, a vu dans l'annonce de M. Suga "*une déclaration claire, une direction et un calendrier pour une société décarbonée indispensable au Japon*". "*Cette déclaration*

s'accompagne d'une obligation d'action", a toutefois tempéré Sam Annesley, directeur exécutif de Greenpeace Japon.

La crise climatique menace toujours plus la santé et la sécurité alimentaire des Africains

Sécheresses, inondations, cyclones : le continent le moins polluant de la planète subit de plein fouet les conséquences du réchauffement. Le continent, qui contribue le moins à la pollution mondiale pourrait être celui où le dérèglement climatique bouleverse le plus de vies. Selon un rapport d'une quinzaine d'organisations, coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et publié lundi 26 octobre, l'augmentation des températures, l'élévation du niveau de la mer, la modification du régime des précipitations ou encore la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes font peser de graves menaces sur la santé, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique en Afrique.

"*Le changement climatique a un impact croissant sur le continent africain. Il frappe plus durement les plus vulnérables et accroît l'insécurité alimentaire, les déplacements de population et les pressions exercées sur les ressources en eau, indique Petteri Taalas, le secrétaire général de l'OMM, dans un communiqué. Ces derniers mois, nous avons assisté à des inondations dévastatrices et à une invasion de criquets pèlerins. A présent, la perspective inquiétante d'une sécheresse causée par un épisode La Niña [un refroidissement d'une partie de l'océan Pacifique équatorial] se dessine*".

Don d'organes : lancement prochain d'un fichier national des refus

-Le directeur général de l'Agence nationale des greffes (ANG), le Pr. Hocine Chaouche a annoncé le lancement prochain d'un fichier national de personnes souhaitant faire don ou non de leurs organes .

Dans un entretien à l'APS, après l'annonce par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière de la reprise des activités de greffe suspendues en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, le Pr. Chaouche a fait part de la volonté de donner une nouvelle dynamique à ces activités tout en composant avec la situation sanitaire induite par cette épidémie, annonçant, à cette occasion, la création prochaine d'un fichier national de donneurs potentiels d'organes.

L'ANG axera ses efforts, à l'avenir, sur la communication et la sensibilisation pour pouvoir passer de la phase actuelle de transplantation rénale à partir de donneurs vivants dans l'entourage du receveur à celle du prélèvement d'organes à partir de donneurs en état de mort encéphalique (EME), et ce, après le lancement du fichier national , a-t-dit, précisant que ceux qui n'expriment pas, de leur vivant, leur refus de donner

leurs organes et ne figurent pas sur le fichier des refus sont "présumés consentants.

Dixit

Abdelaziz Djerrad

"j'ai découvert Malek Bennabi quand j'étais étudiant à l'université de paris"

CRISE SANITAIRE

Pour les supporteurs de football, c'est le grand vide

Avec une épidémie qui s'étend de plus en plus, le huis clos risque de redevenir la règle dans les stades, et d'éloigner des fans amenés à revoir leur façon d'encourager leur équipe.

Dans le monde d'avant l'épidémie de coronavirus, les choses étaient simples. Le supporteur de football regardait l'horaire et le nom de l'adversaire avant de réserver son après-midi ou sa soirée pour venir encourager son équipe au stade. Parfois, il s'entassait même avec les autres dans un minibus, pour la soutenir en déplacement et passer une partie de son week-end sur les routes. Mais depuis le début de cette saison 2020-2021, il doit surtout tenir compte d'une carte de France qui vire au rouge, et guetter les décisions préfectorales pour savoir à quelle jauge réduite il sera mangé. Pour certains, le huis clos est venu trancher la question et risque de mettre bientôt tout le monde sur un pied d'égalité.

C'est le cas pour les supporteurs de l'Olympique lyonnais. Dimanche 25 octobre, l'OL a régalé face à Monaco (4-1) mais la soirée a eu lieu devant les travées vides du Groupama Stadium. Abonné en virage Sud, Jonathan a déjà fait le deuil de sa saison "en présentiel". "*Je n'ai même pas essayé d'avoir des places pour les premiers matchs, dit-il. Je n'avais pas le cœur à venir avec une jauge à 1 000 personnes, ça n'avait plus trop de sens pour moi dans un stade de 59 000 places. Maintenant, la question ne se pose même plus. Je n'ai pas d'autre choix que de suivre l'OL à la télé*".

"Ce n'est pas que le foot"

Revenir ou pas au stade ? Le débat a animé les groupes de supporteurs en août, au moment de la reprise du championnat de France après une jachère de cinq mois en raison de l'arrêt précoce de la saison précédente. Pour certains, le problème a vite été tranché. Pour les Bad Gones à Lyon, ou pour le Collectif Ultras Paris (CUP) du PSG par exemple, il n'était pas concevable de reprendre le chemin des tribunes avec une jauge réduite à 1 000, ce qui aurait obligé ces groupes à trier entre leurs membres.

L'Algérie saura relever tous les défis auxquels elle fait face et s'en sortira plus forte

Le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire(ANP), a affirmé mardi, que "notre pays saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortir encore plus fort", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors d'une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, le général de corps d'Armée a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels, où il a adressé une allocution, affirmant qu'"*il est entièrement convaincu que notre pays, comme il a réussi à vaincre le colonialisme hier et évincer le terrorisme dans un passé récent, saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortir encore plus fort*", précise le communiqué.

"*Je tiens à rappeler, en cette occasion, qui intervient à quelques jours avant le référendum sur le projet de révision de la Constitution, que l'intérêt suprême de la patrie nous impose, au sein de l'Armée nationale populaire, partant de nos missions constitutionnelles, de prendre des positions sincères et constantes envers notre partie et notre peuple, car nous considérons que la sécurité et la stabilité de ce pays, l'intégrité et la souveraineté de son peuple sont un legs sacré qui nous incombe, du fait qu'il s'est affranchi du colonialisme abject, grâce aux sacrifices incommensurables de nos ancêtres, qui ont consenti, à travers les temps, des colonnes de martyrs en gage de l'affranchissement des carcans de la servitude*", a-t-il ajouté.

"*En effet, l'Algérie, terre de résistance et de martyre, connait pertinemment la valeur de la souveraineté nationale et le prix de l'indépendance, de la sécurité et la stabilité, car elle a connu jadis le goût amer de la tyrannie du colonialisme et a vécu les affres du terrorisme barbare et sanguinaire, qui n'était pas moins horrible, malveillant et dangereux que le colonialisme. Aussi, nous sommes pleinement convaincus que notre pays, comme il a réussi à vaincre le colonialisme auparavant et évincer le terrorisme dans un passé récent, saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortira plus fort et plus puissant. Il restera toujours invincible face à ses ennemis d'hier, d'aujourd'hui et de demain et saura préserver son indépendance et sa souveraineté nationale*", a-t-il souligné .

Poursuivant les visites d'inspection aux différentes Forces et Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, le général de corps d'Armée a effectué mardi, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes. Au début et après la cérémonie d'accueil, monsieur le général de corps d'Armée, Chanegriha Saïd, a observé à l'entrée du siège du Commandement, en compagnie du général-major Laaraba Mahmoud, Commandant des Forces aériennes, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid "Ait Hamouda Amirouche", dont le siège du Commandement des Forces terrestres porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha en sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada, précise la même source.

Le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel constitue "un rendez-vous avec l'histoire et le changement", confortant les bases de l'Algérie nouvelle, a affirmé mardi à Aïn Defla le ministre de la Justice, garde des Seaux, Belkacem Zeghmati.

"Nous sommes face à un rendez-vous déterminant avec l'Histoire et le changement à la faveur du prochain référendum sur le projet d'amendement constitutionnel, une étape qui, sans nul doute, confortera les bases de l'Algérie nouvelle", a précisé M. Zeghmati au cours d'une rencontre avec la société civile abritée par la salle omnisports "Abdelkader Hamdoud" de la ville. Observant que le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel coïncide avec la célébration du déclenchement de la Révolution armée, M. Zeghmati a noté, que cet état de fait devrait "*inciter tout un chacun à donner le meilleur de lui-même et à contribuer à bâtir l'Algérie dont rêvait les martyrs*".

"*Il est établi que le Premier Novembre est une date chère à tous les Algériens et, à ce propos, nous nous devons d'être fidèles au serment donné à nos martyrs en prenant part à toute action dont les effets sont bénéfiques pour notre pays*", a-t-il signalé en guise de préambule.

Pour l'orateur, le fait que le projet d'amendement constitutionnel ait clairement fait référence à la Déclaration du 1er Novembre 1954, atteste de l'importance accordée à cette dernière considérée "*à juste titre comme le document référentiel du peuple algérien*".

"*En plaidant pour un Etat démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques, nos aïeux, qui connaissaient parfaitement les enjeux futures ainsi que les spécificités du peuple algérien, voulaient mettre en place une plate-forme solide à même d'assurer l'essor du peuple*", a-t-il fait remarquer.

S'attardant sur le cachet social de l'Etat, il a affirmé que ce dernier constitue un acquis "irréversible", une grâce que "nombre de pays nous envient", a-t-il relevé.

"*L'Algérie est sans doute le seul pays au monde où des logements (sociaux) sont octroyés à des citoyens moyennant une contribution symbolique de ces derniers, c'est là un signe on ne peut plus révélateur de la politique sociale de l'Etat*", a-t-il souligné.

Pour lui, la poursuite de la politique sociale de l'Etat est une manière d'exaucer les vœux des Chouhada, contribuant par ricochet à la consolidation de l'unité de la Nation.

Abordant les constituants de l'identité nationale, M. Zeghmati a fustigé ceux qui tentent de colporter des mensonges à leur sujet dans le but évident de porter atteinte à l'unité nationale.

"*A la veille des rendez-vous électoraux et chaque fois qu'une discussion est lancée sur les (ou l'un) des constituants de l'identité nationale, il se trouve que des individus semeurs de discorde tentent de discréditer ces éléments, prétextant leur inutilité*", a-t-il noté.

Il a mis l'accent sur le fait que dès lors qu'aucun amendement constitutionnel ne peut toucher aux constituants de l'identité nationale (islam, arabité et amazighité), ce débat est, de facto, stérile car le peuple s'est définitivement prononcé sur son identité.

La campagne référendaire s'achève aujourd'hui à minuit. Place au silence électoral

La campagne d'explication et de sensibilisation sur le projet de révision de la Constitution s'achève mercredi à minuit après trois semaines marquées par une intense activité pour mobiliser les foules.

Dès mercredi minuit, la période de réserve va commencer et toute activité de campagne doit cesser conformément aux dispositions de la loi organique numéro 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral. En effet, selon cet article, "*la campagne électorale est déclarée ouverte, vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin*".

Le silence sera ainsi imposé à tous les animateurs de la campagne qui ont sillonné le pays et multiplié les actions pour inciter les Algériens, notamment les jeunes à utiliser leur droit de vote.

Durant trois semaines, chefs de partis politiques, acteurs de la société civile, responsables d'organisations patronales ou syndicales, membres du gouvernement, députés et personnalités politiques ont déployé différents modes d'actions: rassemblements, meetings et rencontres de sensibilisation, pour exhorter les Algériens à voter en faveur de la nouvelle Constitution.

Des membres de l'Exécutif dont les ministres de l'Energie, du Commerce, de la Jeunesse et des Sports, de la Solidarité nationale, de la Communication, de la Famille et de la Condition de la femme et des Affaires religieuses se sont impliqués activement dans la campagne.

Mardi, c'est le chef de l'Exécutif, Abdelaziz Djerad, qui va organiser dans l'après-midi une rencontre à l'université Houari-Boumédiène à Bab-Ezzouar (Alger) dans le cadre de cette campagne référendaire. Dimanche dernier, M. Djerad a estimé que le référendum sur la révision de la Constitution est une "*réponse aux revendications exprimées par le Hirak populaire authentique en faveur de l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui stipulent que +le peuple est la source de tout pouvoir+ et que +la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple+*".

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Focus des médias étrangers

PAR F. ABDELGHANI

Les médias étrangers se sont focalisés sur les enjeux de la nouvelle Constitution et le prochain référendum. Ils estiment globalement que les changements qui seront apportés sont décisifs et vont consacrer une rupture avec les pratiques du passé.

C'est le journal le Monde en France qui, dans son édition du 15 octobre dernier, consacre une analyse où il considère que "*le président Tebounne promet de consacrer la séparation des pouvoir, la lutte contre la corruption et la liberté de manifester*". L'auteur qui reprend la genèse de la mouture estime que "*l'actuel Président a écouté les voies contestataires du Hirak, pour déboucher à 73 recommandations qui seront soumises au référendum du 1er novembre*". L'analyse du Monde tente de modérer les propos, contrairement à d'autres médias français qui n'accordent de crédit qu'à la version de l'opposition et les partisans du boycott. Pour sa part, l'hebdomadaire Jeune Afrique, dans sa récente publication souligne que "*la nouvelle Constitution apporte des amendements non seulement politiques mais veut aller vers une rupture de certaines pratiques en érigeant un système qui consacre plus d'autonomie parlementaire*", mais également au système électoral qui sera revu. La presse italienne de son côté avec Corriere de la Sierra revient dans son édition du 21 octobre dernier sur « l'histoire tumultueuse du Hirak algérien qui a débouché à une élection présidentielle avec une promesse de changement radical. *"Le président Tebboune veut aller loin dans ce projet en promettant un rôle accru pour la société civile à travers plusieurs articles dans les amendements de la Constitution". "Le droit à la manifestation, la liberté de la presse et la séparation des pouvoirs ne semblent pas nouveaux mais seront renforcés"*. Pour la presse britannique, c'est le Daily Telegraph qui illustre ces propos dans ce qu'il appelle *"le nouveau vote pour le changement*", où sans se montrer incisif, il met en relief que "*les Algériens iront voter pour une Constitution plus libérale où les libertés publiques et l'opposition politique seront garanties"*, mais s'interroge si "*cette mouture ne sera qu'une étape ou il y aura d'autres amendements à venir*". On note cependant un silence glacial des autres médias européens et même les chaînes de TV qui ont la réputation de se focaliser uniquement sur le sensationnel où les sujets de moindre intérêts concernant l'Algérie faisant parfois dans l'amalgame et les procès d'intention. **F. A.**

ALGÉRIE-HONGRIE

Approfondir le dialogue politique au service du partenariat bilatéral

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a mis l'accent, mardi lors d'une audience accordée au ministre hongrois des Affaires étrangères et du commerce extérieur, Peter Szijjarto sur la nécessité d'approfondir le dialogue politique établi entre les deux pays au "service du partenariat bilatéral".

"*Nous avons évoqué l'approfondissement du dialogue bilatéral politique établi entre nos deux pays, au service du partenariat bilatéral algéro-hongrois*", a déclaré M. Boukadoum au terme de l'audience qui s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur "*les voies d'appui des relations bilatérales à même de les conduire vers de meilleurs perspectives, outre les questions régionales et internationales d'intérêt commun*".

La rencontre a porté sur l'éventualité de tirer profit de l'expérience hongroise "*réussie et qui mérite d'être connue*" pour un passage de l'économie dirigée à une économie de marché voire à l'économie ouverte, a-t-il ajouté, précisant que cette expérience "*est reconnue au plan international, particulièrement en cette conjoncture où l'Algérie aspire à diversifier son économie et accéder aux marchés internationaux*".

A ce propos, M. Boukadoum a fait part de la signature de "*quatre mémorandums d'entente pour soutenir la coopération économique et culturelle*" entre les deux pays, citant "*les bourses d'étude, les archives, la formation professionnelle et la coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'académie diplomatique hongroise*".

Le ministre hongrois des Affaires étrangères a, pour sa part, indiqué que l'immigration clandestine représentait "*un des plus grands défis comportant des risques sécuritaires*", décriant la politique "erronée" de Bruxelles en la matière, une politique, a-t-il dit, qu'"*il est temps de changer*".

Dans le même sillage, M. Szijjarto a évoqué avec le ministre des Affaires étrangères "*la situation des pays africains exportateurs de réfugiés et de migrants clandestins vers l'Europe, une situation de plus en plus déplorable*", mettant en garde contre "*les risques sécuritaires que représentent les groupes terroristes et la propagation de l'extrémisme religieux, en sus des mauvaises conditions économiques aggravées par la pandémie de la Covid-19*".

Prévoyant l'augmentation du nombre de migrants clandestins vers l'UE, le responsable hongrois s'est dit convaincu que "*l'appui de la coopération entre l'UE et les pays africains est à même de juguler ce phénomène*".

Djerad reçoit le ministre hongrois des AE et du Commerce

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu mardi au Palais du gouvernement, le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, Peter Szijjarto, en visite de travail en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué. Cette rencontre a permis de "*passer en revue l'état et les perspectives des relations algéro-hongroises, dans différents domaines, notamment à l'occasion des prochaines échéances inscrites dans l'agenda de la coopération bilatérale*", a conclu la même source.

L'état de santé du président Tebboune "n'inspire aucune inquiétude", selon un communiqué des services du Premier ministre

L'état de santé du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, admis dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital militaire d'Ain Naadja à Alger, "n'inspire aucune inquiétude", rassurent mardi les services du Premier ministre (PM).

"Sur recommandation de ses médecins, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, est rentré dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja à Alger.

"*Son état de santé est stable et n'inspire aucune inquiétude*", précise un communiqué des services du Premier ministre.

Le président de la République poursuit ses activités quotidiennes, à partir de son lieu d'hospitalisation, ajoute le communiqué

Le procès de Zoukh, l'ex-wali d'Alger, reporté au 17 novembre

Le procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans deux affaires de corruption distinctes, a été reporté au 17 novembre prochain. Un report décidé à la demande de la défense de l'accusé, qui a motivé sa requête par le besoin de bien se préparer pour le procès, selon l'un des avocats de Zoukh.

Abdelkader Zoukh, dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa conformément à la procédure de privilège de juridiction, est poursuivi dans trois affaires de corruption distinctes.

Le procès de la première affaire avait été reporté, la semaine dernière, au 3 novembre prochain.

Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, sont également cité à comparaître dans la première affaire 11 témoins, dont l'ancien ministre Abdelghani Zaalane, en détention dans le cadre d'une autre affaire, et Mahieddine, Rachid, Billal et Hamid Tahkout. L'ex-wali d'Alger est poursuivi dans cette affaire pour "octroi délibéré d'indus privilèges à autrui lors de la passation de marché en violation des dispositions législatives et réglementaires", "dilapidation de deniers publics et abus de fonction par un agent public en violation de la loi", "conflit d'intérêt" et « octroi de franchises et d'abattements d'impôts et de taxes sans autorisation légale".

La deuxième affaire dans laquelle est poursuivi Zoukh en tant que principal accusé et où Ali Haddad, détenu pour d'autres affaires, comparait en tant que témoin aux côtés d'autres parties, est liée à "l'octroi d'indus avantages et à l'abus de fonction", selon l'arrêt de renvoi.

L'ex-wali d'Alger est poursuivi dans l'affaire qui a été reportée au 3 novembre prochain, dans laquelle comparaîtra l'ex-Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, en tant que témoin, pour "dilapidation délibérée de deniers publiques, par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et deniers publiques qui lui ont été confiés de par sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers".

Les procédures de privilège de juridiction consacrées par la loi prévoient le déroulement du procès de l'accusé Abdelkader Zoukh, en tant qu'ex-responsable, dans un tribunal en dehors du territoire où il exerçait. Les faits se sont déroulés à Alger où il occupait le poste de wali.

Le président du Tribunal correctionnel a exigé de la défense de l'accusé, une bonne préparation pour le procès des trois affaires suscitées, annonçant qu'il ne sera pas reporté une nouvelle fois.

58e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision

La Radio et la Télévision algériennes s'apprêtent à fêter, ce mercredi, le 58e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur ces deux entreprises. Une occasion pour se remémorer le combat des Algériens contre la barbarie coloniale, et l'engagement infaillible de la première génération postindépendance, qui avait relevé le défi de reconstruire l'Etat et d'assurer le fonctionnement de ses institutions, en comptant sur les seules compétences nationales.

Pour cette année, la célébration de cette datte phare de notre Histoire intervient dans un contexte particulier, marqué, à la fois, par la pandémie du coronavirus qui hante la société et par la fin de la campagne électorale pour la révision de la Constitution. Deux défis majeurs qui nous rappellent le rôle important de ces médias lourds dans l'accompagnement de la société algérienne.

Une cérémonie sera organisée, comme de coutume, au niveau des deux entreprises pour rendre hommage aux martyres et aux pionniers de la Radio et de la Télévision algériennes ayant fait montre de professionnalisme et de capacité de gestion, en substituant le drapeau français par l'emblème national suite au départ des équipes françaises qui ont parié sur l'impossibilité de continuer la diffusion.

En effet, le 28 octobre 1962, les quelques techniciens et travailleurs algériens s'étaient mobilisés pour déjouer la manœuvre de la France coloniale, qui avait préparé la mise à l'arrêt des institution de l'Etat et la casse de la machine économique nationale. A l'instar des paysans qui avaient repris la gestion des terres, des travailleurs qui avaient redémarré les machines de leurs entreprises, les employés de la Radio et Télévision algériennes, et en dépit de leur manque d'expérience, les techniciens algériens ont pu, grâce à leur détermination et leur sens patriotique, reprendre la transmission des programmes.

Djerad inaugure la 1re Conférence nationale sur l'œuvre de Malek Bennabi

La première Conférence nationale sur l'œuvre du penseur Malek Bennabi, intitulée, "à l'écoute d'un témoin du siècle", a été inaugurée mardi à Alger, par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, accompagné de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Organisée les 27 et 28 octobre à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, cet événement-hommage s'est ouvert par la visite du Premier ministre, d'une exposition retraçant le parcours intellectuel de Malek Bennabi à travers ses ouvrages et ses essais, avant de baptiser la salle rouge de la Bibliothèque nationale du nom de cet illustre penseur.

Lors de son allocution, le Premier ministre a d'abord regretté que la pensée de Malek Bennabi "*ne figure pas dans les programmes de nos écoles et universités comme c'est toujours le cas pour tous les grands penseurs de ce* monde".

Affirmant que pour sa part, il avait découvert l'existence d'un «éminent penseur algérien» grâce "*aux penseurs orientaux de l'époque*", Abdelaziz Djerad a rappelé à l'assistance le souvenir d'avoir alors "entamé des recherches", qui, poursuit-il, lui avaient permis de découvrir la *"pensée universelle et le génie de l'homme"*.

La connaissance de Malek Bennabi de la géopolitique à travers deux ouvrages sur "l'idée du Commonwealth" et l'"Afro-asiatisme", sa vision du futur sur le "choc des civilisations" et la "fin de l'histoire", ont été rappelées par le Premier ministre, qui a conclut par la "*nécessité d'intégrer la pensée de Malek Bennabi dans les programmes de nos écoles et universités*".

Malika Bendouda avait, auparavant, commencé son intervention par faire remarquer que "*la pensée était ce qui restait du penseur, une fois disparu*" , ajoutant que Malek Bennabi avait pu "arriver à la substance", parce qu'il s'était posé des questions "radicales", cultivant ainsi "*le doute pour ouvrir le champ à la connaissance*".

Rappelant que Malek Bennabi avait durant toute son existence, "pris en charge sa société", la ministre de la Culture a souligné la grande ouverture du penseur sur plusieurs champs de réflexion, sciences, histoire, géographie, économie, concluant qu'il convenait de remédier à "*nos manquements à l'égard de cet homme pluriel et universel"*.

Plusieurs conférences sont prévues durant ces deux jours, autour de différentes thématiques traitées par ce penseur analyste et visionnaire, animées par des chercheurs académiciens et universitaires, spécialistes de la pensée de Malek Bennabi.

La première Conférence nationale sur l'œuvre du penseur Malek Bennabi entre dans le cadre des célébrations du patrimoine de ce penseur au legs considérable qui contribue encore au rayonnement des esprits, qui se tiennent depuis lundi et jusqu'au 31 du mois en cours à travers toutes les wilayas du pays.

Malek Bennabi (1905-1973), figure parmi les penseurs éminents dans le monde musulman du 20e siècle. Il s'est spécialisé dans les concepts des "problèmes de la civilisation", "les questions de la colonisation", "la culture", "la pensée islamique", "les conditions de la renaissance" et est connu pour son célèbre concept "colonisabilité".

Malek Bennabi compte à son actif plus d'une trentaine d'ouvrages en langues arabe et française dont "Le phénomène coranique" (1946), "Les conditions de la renaissance" (1948), "Idée D'un Commonwealth Islamique" (1958), "Le problème de la culture" (1959) et "Le problème des idées dans le monde musulman" (1970).

Jusqu'à aujourd'hui, ses idées font l'objet d'études dans différentes universités à travers le monde.

ENERGIE

Nécessité d'un nouveau mode de consommation du citoyen

Un nouveau mode de consommation énergétique du citoyen est nécessaire afin d'éviter le gaspillage de cette ressource, ayant un impact sur les finances de l'Etat et sur celles du consommateur lui-même, a indiqué mardi à Alger le président du Conseil national économique et social (CNES), Reda Tir.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'information consacrée à l'économie d'énergie, M. Tir a fait savoir qu'il est nécessaire pour le citoyen algérien d'adopter un nouveau mode de consommation bannissant le gaspillage de la ressource énergétique qui pèse sur les finances de l'Etat et du citoyen lui-même.

Le président du CNES a également fait observer, que cet objectif ne doit pas constituer une problématique d'Etat uniquement, "*car il s'agit d'y associer l'ensemble de la société à travers toutes ses composantes*".

Présent à cette rencontre, le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulekhras, a estimé que "*le CNES est le mieux placé pour évoquer ce sujet car il concerne tant l'aspect économique que social*". Il a expliqué que le but est de passer des habitudes de consommation à un mode de consommation énergétique rationnel. Selon M. Boulekhras, la transition énergétique n'est pas uniquement basée sur le renouvelable (ENR) et les hydrocarbures, mais aussi l'énergie non consommée, "*que certains pays appellent la quatrième énergie*"."*Pour sa part, Sonelgaz a intégré une nouvelle stratégie intégrant la question centrale de l'économie d'énergie*", a-t-il rappelé. Selon le même responsable, Sonelgaz a fait des efforts pour réduire le taux de perte énergétique passant de 17-18% à 12-13 % actuellement.

Lors du Panel organisé au cours de cette journée, l'experte et ex-DG de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Ratiba Chibani, a souligné la nécessité de normes en ce qui concerne l'économie d'énergie.

Elle a ainsi rappelé que les efforts mondiaux pour la maitrise énergétique ont été établis, il y a de nombreuses années à travers la norme ISO 9001 "*qui est une norme de certification où les entreprises intègrent la maitrise des processus et l'économie d'énergie*".

L'experte a, en outre, proposé de créer un espace élargi, à travers un organisme à activités normatives "*réunissant des compétences des expériences et des ressources nécessaires*".

Pour sa part, le Directeur du développement industriel du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), Merzak Zeboudj, il a indiqué que le Groupe public prête une attention particulière à l'efficacité énergétique.

Selon M. Zeboudj, GICA effectue des audits énergétiques périodiques au sein de ses usines en collaboration avec l'APRUE. De plus, le Groupe industriel optimise l'utilisation de l'énergie électrique dans les processus de production et utilise des déchets comme combustible alternatif.

De son côté, le représentant de l'Agence nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali, il a fait savoir que la transition énergétique est une nouvelle vision, "*un changement de paradigme basé sur la sobriété énergétique, en mettant en œuvre un modèle énergétique flexible, en phase avec le développement de l'énergie dans le monde*". Il a ainsi souligné la nécessité d'une loi sur la transition énergétique sur la base d'une consultation citoyenne.

"*Un programme de maitrise de l'énergie est nécessaire en plus du programme de développement des ENR*", a-t-il affirmé ajoutant que cela est appelé, notamment par l'accroissement de la demande d'énergie à près de 7 annuellement.

Le SG de l'ONM dévoile le monant des subventions allouées à l'organisation

Le Secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale les moudjahidines (ONM), Mohand Ouamar Benlhadj, a dévoilé ce vendredi, le nombre les moudjahidines qui son encore en vie et le monant les subventions annuelles allouées à l'Organisation.

Dans un entretien accordé au quotidien El Khabar, Mohand Ouamar Benlhadj a fait savoir, que le nombre les moudjahidines encore en vie est d'environ 150.000. "*Je pense qu'ils sont à 150.000, mais ce nombre ne cesse de diminuer de jour en jour, et plusieurs d'entre eux sont emportés par l'épidémie du coronavirus*", a-t-il décleré.

Sur une question à propos les subventions allouées à son organisation, le SG par intérim de l'ONM a répondu d'une manière à la limite ironique. "*Vous allez découvrir le montant à travers cet exemple : j'ai entendu qu'un individu avait un journal fictif, et l'anep lui a versé 110 milliards de centimes en un an"*, a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : "*Ce qu'il a reçu en un an en publicité, nous revient en l'espace de 25 ans, soit quatre milliards de centimes annuellement"*.

Les produits pétroliers disponibles durant les fêtes d'El Mawlid Ennabaoui et du 1er novembre

La Société nationale de commercialisation de produits pétroliers, (Naftal), a rassuré mardi sur la disponibilité des produits pétroliers durant le prochain long week-end coïncidant avec la célébration des fêtes d'El Mawlid Ennabaoui Eccharif et du 1er novembre.

Naftal informe sa clientèle, que durant le prochain long week-end, qui coïncide avec la célébration des fêtes d'El Mawlid Ennabaoui Eccharif et du 1er novembre, et à l'instar des autres jours de l'année, "*l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers (carburants et gaz butane), sera assuré*", a indiqué la société dans un communiqué.

L'approvisionnement sera assuré "*à travers tout le territoire national et l'ensemble du réseau de stations-services et points de vente, de jour comme de nuit*", affirme la même source.

Naftal a, par ailleurs, précisé que "*toutes les dispositions sont prises pour la continuité du fonctionnement de ses centres de stockage, dépôts et centres enfuteurs*".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Le Ministère de l'Habitat , de l'Urbanisme de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey-Alger

SIEGE SOCIAL : Cité AMIROUCHE, Batiment « D » Hussein Dey
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 099916000876756
Site WEB : www.opgi.dz

AVIS D'ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel N° 15/247 du 15/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein dey , déclare l'annulation de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°06/2020 paru dans les quotidiens nationaux « الحياة » **et « MIDI LIBRE «** en date du 09/01/2020 , relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers primaires et secondaires du projet des 860 logements publics locatifs sis à Ouled Fayet , wilaya d'Alger .

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
Quotidien national d'information
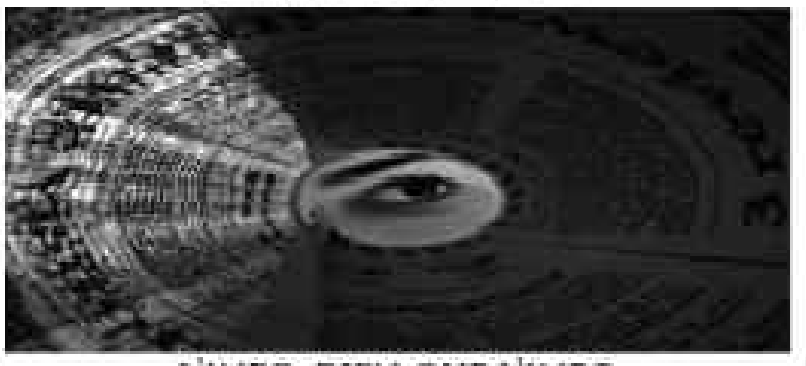
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

RUPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 02 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics. Notamment l'article 44 et l'article 82

Le wali délégué de la circonscription administrative de CHERAGA .informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à la 2éme avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°008/2019, concernant l'opération suivante :
Travaux de réalisation d'aménagement urbain et des espaces verts à la commune Ain Beniane Lot N°03 Cité 138 logts -
Suite au procès verbal de la commission d'évaluation des offres en date du 15/10/2020 que la dite opération est attribuée provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique	Montant de l'offre financière en T.T.C	Délais
EURL GTPBH GENERAL	**43.6**	**30.467.511 ,10DA**	CINQ (05) MOIS

Les soumissionnaires ont le droit de contester le choix opéré ,en introduisant un recours dans les dix (10)jours à compter de la date d'affichage de cet avis ,qui sera examiné par la commission des marchés de la wilaya d'Alger et peux aussi prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières en se rapprochant de nos services au plus tard trois (03) jours a compter de la date d'affichage de cet avis .

MIDI CULTURE

FESTIVAL FRANCO-ARABE DE NOISY LE SEC EN FRANCE

Une dizaine de films algériens

MAWLID ENNABAWI

Le ministère de la Culture célèbre la "Semaine du prophète"

Le ministère de la Culture et des Arts célèbre le Mawlid Ennabawi Echarif (Semaine du prophète QSSSL) du 26 au 29 octobre avec un programme intellectuel et culturel diversifié animé par ses différents organismes à travers toutes les wilayas du pays, indique un communiqué du ministère.

PRIX LITTÉRAIRE MOHAMED-DIB

Remise des distinctions aux lauréats

MAWLID ENNABAWI:

Le ministère de la Culture célèbre la "Semaine du prophète"

Le ministère de la Culture et des Arts célèbre le Mawlid Ennabawi Echarif (Semaine du prophète QSSSL) du 26 au 29 octobre avec un programme intellectuel et culturel diversifié animé par ses différents organismes à travers toutes les wilayas du pays, indique un communiqué du ministère.

Au programme de cette semaine des conférences scientifiques, des chants religieux, des soirées de musique andalous, des lectures de poésie, des concours pour enfants et autres et ce à travers l'ensemble des directions, des maisons de culture et des établissements du ministère de la Culture dans toutes les wilayas du pays.

Le Théâtre national d'Alger (TNA) a tracé un programme virtuel pour la célébration de cet évènement, comportant l'organisation de plusieurs fêtes de musique andalouse et des chants religieux à travers sa chaîne Youtube, animés par Abbas Righi, Bahdja Rahal, Leila Boursali et la troupe religieuse "El Kawthar".

Le TNA a programmé également des conférences sur le traitement de questions religieuses et celles liées au patrimoine par le théâtre.

Le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) a annoncé sur sa page Facebook qu'il comptait projeter une série de films documentaires, dont ceux de Mohamed Cherif Baka et Said Olmi.

Plusieurs maisons de culture à travers les wilayas du pays ont, elles aussi, tracé un programmes à l'image de celui de la maison de culture d'El Bayadh qui comporte des chants religieux, des poèmes et des extraits de la biographie du prophète, ainsi que la maison de culture de Guelma qui organisera une conférence scientifique sur la biographie du prophète, une soirée dédiée à la poésie soufie et une cérémonie Aissaoua, outre un concours pour les enfants.

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Sétif a consacré une cérémonie de chants religieux, des récitations de poèmes soufis et une conférence scientifique sur la vie du prophète et des concours.

Des bibliothèques de lecture publique à travers les wilayas vont également prendre part à cet évènement, à l'instar de la bibliothèque principale de lecture publique de Biskra qui a programmé des conférences virtuelles et des concours pour enfants.

Interdiction de la célébration du « Mawlid Ennabawi » dans les mosquées

À l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabawi Echarif, coïncidant cette année avec la conjoncture exceptionnelle liée à l'épidémie du coronavirus, le ministère des Affaires religieuses a émis une série de recommandations.

En premier lieu, le ministère a annoncé, dans un communiqué, l'interdiction de toute célébration à l'intérieur et dans les cours des mosquées, tout en appelant au strict respect des mesures préventives en vigueur.

Parmi les recommandations, « la tenue des célébrations commémorant la naissance du Prophète dans les salles prévues à cet effet en coordination avec les autorités locales à la lumière du respect des mesures préventives et de l'application des règles sanitaires », indique le communiqué.

Le ministère a également appelé les Algériens à « célébrer cette occasion à la maison avec les mesures requises pour protéger les membres de la transmission ».

Mais aussi au « strict respect des mesures de sanitaires, dont la distance physique et le port du masque, dans divers rassemblements ».

PRIX KATARA DU ROMAN ARABE

Houda Bouhraoua primée dans la catégorie Roman de jeunes

L'écrivaine algérienne Houda Bouhraoua a décroché, mardi à Doha au Qatar, le 6e Prix Katara du roman arabe, dans la catégorie Roman de jeunes, pour son roman *Nahwa ennour* (Vers la lumière).

Organisé à distance en raison de la pandémie de coronavirus, ce concours est organisé par la Fondation du village culturel de Katara sous l'égide de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso). Enseignante de langue anglaise, dramaturge pour enfants, Houda Bouhraoua figurait déjà, en 2019, sur la short-list du Prix Choumane de la littérature pour enfant en Jordanie. Elle compte à son actif plusieurs œuvres, dont *El-wali es-salah* (Le Saint patron).

Dans la catégorie Roman de jeunes, les autres lauréats sont l'Égyptien Mehdi Salah El-Douidi, pour son roman *El Koubâat Ethalth* (Les trois casquettes), le Palestinien Mohamed Mahmoud El-Akchia pour son roman *2222*, l'Irakien Nadhem Mezhar pour son roman *Adjnihatou Ennar* et la Jordanienne Nada Djamel Salah pour son roman *Kahirou Karasinatou Essand*. Les lauréats recevront chacun une récompense de 10.000 USD et verront leurs œuvres éditées et distribuées. Dans la catégorie Roman arabe non édité, les lauréats sont le Mauritanien Cheikh Ahmed El-Bane pour son roman *Oued El-Hatab* et le Jordanien Ibrahim Nasreddine pour son roman *Debbaba tahta Chadjarat El-milad*.

Dans la catégorie Romans non édités, figurent parmi les lauréats le Tunisien Lazhar Zenad et le Marocain Said El Alam. La récompense est de 60.000 USD en plus de la traduction vers l'anglais des romans primés. Dans la catégorie Études portant sur la recherche et la critique littéraire, cinq lauréats ont décroché la récompense de 15.000 USD en plus de la publication et la distribution de leurs travaux. Il s'agit du docteur Oussama Ayoub Alimi et du docteur Mohamed Ismail El Lebani (Égypte), du docteur. Abdelmalek Achehaboune et du docteur Mustapha En Nahal (Maroc) et du docteur Aloui Ahmed Salah El Maljami (Yémen).

Enfin, l'écrivain Abderahim Essadiki a remporté le prix "Roman Qatari publié" parmi 15 romans en compétition dans cette 5e catégorie, instituée depuis la 5e édition avec une récompense de 60.000 USD en plus de la traduction vers l'anglais du roman primé.

FESTIVAL FRANCO-ARABE DE NOISY LE SEC EN FRANCE

Une dizaine de films algériens

Des cinéastes algériens et franco-algériens prennent part au 9e Festival du film franco-arabe (Fffa) de Noisy Le Sec (France), prévu du 6 au 17 novembre prochain, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival.

Les longs métrages, "Paysages d'Automne" de Merzak Allouache, "Parkour (s)" Fatma-Zohra Zamoum, "Abou Leila" de Amine Sidi-Boumédiène, "Rouge" de Farid Bentoumi, "Ibrahim" de Samir Guesmi, "143 rue du désert" de Hassen Ferhani, "Leur Algérie" de Lina Soualem, "Soeurs" de Yamina Benguigui et "ADN" de Maïwenn Le Besco, seront présents à ce festival parmi 16 fictions, dont 6 inédits, et 11 documentaires.

Traitant de thématiques existentielles vues essentiellement sous le prisme des rapports des jeunes à leurs parents et à leur pays, les films représentant l'Algérie, distingués à différentes rencontres du 7e Art, restituent l'inquiétude d'une jeunesse en quête de soi dans une société qui ne leur a pas encore tout dit.

Ainsi, "Paysages d'automne" de Merzak Allouache propose de vivre un thriller politique et social sur l'Algérie, "Parkour(s)" de Fatma-Zohra Zamoum met à nu dans un élan humoristique, les travers de la société algérienne, et "Abou Leila" de Amine Sidi-Boumédiène raconte la conquête de Lotfi et un de ses amie d'enfance, qui traversent le désert à la recherche d'Abou Leila, un dangereux terroriste.

"Rouge" de Farid Bentoumi et" Ibrahim" de Samir Guesmi, traitent des rapports difficiles entre parents et enfants alors que "Soeurs" de Yamina Benguigui, pose des questions sur le rapport aux pays d'origine et d'accueil et "ADN" de Maïwenn Le Besco raconte la complicité d'un grand-père algérien et sa petite fille. Dans la section documentaire, "143 rue du désert" de Hassen Ferhani, propose un road-movie immobile chez Malika en plein milieu du désert, alors que "Leur Algérie" de Lina Soualem invite à une virée dans son pays d'origine à travers le regard nostalgique des ses grands parents.

Deux longs-métrages algériens parmi les 20 meilleurs films en Afrique

Parmi les films également présents à ce festival, les trois oeuvres tunisienne "L'homme qui a vendu sa peau" de Kaouther Ben Hania, "Nouara rêve" de Hinde Boujemaa et "Un fils" de Mehdi Barsaoui, ainsi que les films marocains "Adam" de Maryam Touzani et "Le miracle du saint inconnu" de Alaa Eddine Aljem. "Tu mérites un amour" de Abu Bakr Shawky (Egypte) "Good Morning" de Bahij Hojeij (Liban) et "9 jours à Raqqa" de Amjad Abu Alala (Soudan) prennent part également à cette manifestation.

Le Festival du film franco-arabe (Fffa) de Noisy Le Sec est né en 2011 d'une volonté de "créer des ponts entre les cultures" pour favoriser "la compréhension, la découverte et les échanges", rappellent les organisateurs.

?????

Des ventes promotionnelles pour dynamiser la vente des livres

Des ventes promotionnelles et des collectes de dons de livres ont été lancés cette semaine par des éditeurs et libraires afin de parer à l'annulation du Salon international du livre d'Alger (Sila) et soutenir le secteur du livre.

Les éditions Barzakh ont lancé samedi une braderie de leurs ouvrages avec le concours de plusieurs librairies à Alger, Oran, Blida Tizi Ouzou, Mascara et Constantine, a-t-on appris auprès de l'éditeur.Cette opération qui a également impliqué les associations oranaises "Bel horizon" et "Le petit lecteur" se poursuit jusqu'au 31 octobre.

Les édition Anep de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité, annoncent également des ventes promotionnelles sur leurs publications pour le mois de novembre.Cette opération tenue uniquement à la librairie Chaib-Dzair à Alger concerne les livres d'histoire et les beaux-livres publiés par l'éditeur. Des éditeurs et certains auteurs, ayant publié à leurs comptes, proposent également des ventes en ligne avec livraison à domicile de leurs ouvrages par les services postaux ou par le biais de plateformes de vente.

Vers une version virtuelle du Salon international du livre d'Alger

D'autres initiatives citoyennes autour du livre sont également en cours à travers les clubs de lecture et associations qui organisent des événements autour du livre et de la lecture en plus de nombreuses collectes de dons de livres. Les acteurs de ces opérations perçoivent leurs actions comme "une petite activité très locale en remplacement du Sila prévu à cette période" mais aussi une manière de "soutenir, chacun comme il peut, un secteur du livre en grande souffrance en cette période exceptionnelle".

Prévu à la fin du mois d'octobre, le 25e Sila devait se tenir en version virtuelle devant "l'impossibilité d'organiser cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs par an en cette période exceptionnelle de pandémie", annonçait au mois d'août le ministère de la Culture et des Arts évoquant également l'adoption de "mesures particulières pour préserver et dynamiser l'industrie du livre en cette période d'exception".

PRIX LITTÉRAIRE MOHAMED-DIB

Remise des distinctions aux lauréats

La remise des distinctions aux lauréats du 7e Prix littéraire Mohamed-Dib, s'est déroulée samedi à Alger, sous le signe de la célébration de l'œuvre de cet illustre écrivain-romancier, dont la cérémonie s'est largement imprégnée de son esprit.

Accueillie par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la cérémonie s'est déroulée à la Villa DarAbdeltif, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, de la présidente de l'association "La grande maison", Sabiha Benmensour, et de la directrice de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), Nacera Ayaïchia.

La ministre de la Culture et des Arts qui a présidé la cérémonie dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention contre la pandémie du coronavirus, a remis aux trois lauréats, Abdelmounaïm Bensayeh, Mourad Zimu et Mustapha Benfodil, leurs distinctions, financées par l'Onda lors des trois dernières éditions, à hauteur, cette année, d'1 million de dinars pour chacun des trois prix.

Prix Mohamed-Dib en langue arabe, paru aux éditions El Mahir, "Li narkos Tarantila thouma namout" de Abdelmounaïm Bensayeh, raconte "la détresse de la jeunesse palestinienne" à travers le personnage de Djawed, non-conformiste tourmenté, finissant par se résoudre à "définir son existence par le sacrifice", explique l'auteur qui s'est dit "très honoré", qualifiant cette distinction qui porte le nom d'un "monument de la littérature", de "rêve inespéré".

Absent à la cérémonie et représenté par un proche, Mourad Zimu, Mourad Hadj Said de son vrai nom, a brillé pour son roman "Kawitu", paru en Tamazight aux éditions Casbah.

Zimu restitue dans son ouvrage l'"Algérie d'antan" à travers le souvenir du "jeune au kawi", ce capuchon d'appoint par temps pluvieux, dans une littérature "mûrie", selon l'universitaire, président du jury 2020 de ce concours, Mohamed Sari, qui a progressé au fil des éditions pour passer, "du conte au roman".

Publié aux éditions Barzakh, "Body Writing", prix Mohamed-Dib du roman écrit en langue française, de Mustapha Benfodil, qui se voyait encore " flotter sur un nuage" et s'est dit "ému de cette distinction prestigieuse", est, selon l'auteur, le "journal intime d'un individu et d'une nation", rendu à travers une fusion entre les personnages de Mounia et son mari Karim Fatimi qui a péri dans un accident de la circulation, laissant pour dernière trace, un "cahier journal".

"Le livre est comme un corps, vivant, palpitant, à l'image de celui de Mounia sur lequel écrit le narrateur" avait déclaré l'auteur dans l'une de ses interviews, avant d'ajouter que "l'écriture était comme un puzzle dont les pièces sont éparpillées dans toutes les régions de la vie, du corps et du logos".

Présentée par le directeur central du livre et de la lecture publique, le romancier Ismaïl Yabrir, la cérémonie a été hautement empreinte de l'"esprit dibéen".

L'assistance restreinte a pu ainsi visiter une exposition sur le parcours prolifique de Mohamed Dib et apprécier "L'autre, quel autre ?", un montage poétique théâtralisé, adapté de différents extraits des grandes œuvres de Mohamed Dib, rendu en ouverture par le trio, Linda Ait Abderrahim, Nadir Benhamed et Abdelkrim Bedjaoui, à l'origine de l'adaptation, soutenus par le musicien, virtuose du qanun, Rafik Kasmer.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a réitéré son engagement à aider et encourager "la jeune création dans toutes les disciplines artistiques", relevant le caractère "hautement symbolique" de cette cérémonie qui "institue la fidélité" à la littérature dibienne, et renvoie "au passé, au présent et au future de la Culture algérienne".

Elle a rappelé à cette occasion que son département allait mettre à la disposition des écrivains-traducteurs et des scénaristes des "résidences d'écriture" pour "traduire vers l'Arabe les ouvrages de Mohamed Dib qui ne le sont pas encore" et "adapter ses romans au cinéma et au théâtre", ainsi qu'"éditer les œuvres littéraires et poétiques de cet illustre écrivain, dans des formats de poche".

Crée en 2001 en même temps que l'association "La grande maison" de Tlemcen qui en est l'initiatrice avec l'assentiment de l'auteur, de son vivant, le Prix littéraire Mohammed-Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues : arabe, amazighe et française.

???????

Narimane Sadat Cherfaoui expose ses œuvres à Alger

Une nouvelle exposition d'art contemporain a été dévoilée samedi à Alger par l'artiste peintre Narimane Sadat Cherfaoui qui propose de nombreuses toiles réalisées pour la plupart durant la période de confinement sanitaire.

Organisée par l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger à la galerie d'art Mohamed-Racim, cette exposition, intitulée "La symphonie des couleurs", propose une nouvelle collection de l'artiste qui a œuvré à "surmonter l'enfermement et la suspension des activités culturelles imposés par la pandémie du coronavirus" en réalisant une vingtaine de nouvelles toiles.

Alliant collage et peinture, les oeuvres de Narimane Sadat Cherfaoui évoquent des états d'esprits et des situations de vie quotidienne, exprimés dans un "éclatement" de couleurs chaudes abordant, entre autres thèmes, l'identité et la liberté.

"J'utilise différents matériaux naturels comme la pierre, le sable, les galets pour donner forme et vie à mes toiles abstraites, estampillées de signes berbères comme le Tifinagh (alphabet amazigh), explique l'artiste.

Pour elle, l'art abstrait permet de s'évader à travers un alliage de couleurs en harmonie et des objets disposés de manière aléatoire.

Plasticienne autodidacte, Narimane Sadat Cherfaoui expose depuis une dizaine d'années dans différentes galeries algéroises, notamment au Palais du Rais "Bastion- 23" et la galerie Dar el Kenz.

Elle a également participé à un festival des arts plastiques en Turquie en plus d'expositions virtuelles organisées par des associations et réseaux artistiques du monde arabe.

L'exposition "La symphonie des couleurs" est ouverte au public jusqu'au 7 novembre prochain.

BOUMERDES

Les zones d'ombre connaissent un saut qualitatif de développement

Le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a affirmé, lundi à Boumerdes, que les zones d'ombre à travers le pays, connaissent actuellement un "véritable saut qualitatif de développement".

PAR BOUZIANE MEHDI

"L'Etat s'est lancé dans une véritable révolution du développement, pour éradiquer les zones d'ombre à travers les villages et les campagnes du pays", a indiqué Brahim Merad lors d'une réunion travail avec l'exécutif de wilaya, ayant porté sur l'examen de la situation des programmes de développement, destinés aux zones d'ombre à Boumerdes.
La réalisation de cet objectif se fera, a-t-il ajouté, grâce à la "mise en œuvre de projets de développement pas coûteux, à durée limitée, et touchant la quasi totalité des secteurs, dont le raccordement aux réseaux d'AEP, d'électricité, et de gaz, l'ouverture de voies d'accès, le bitumage des routes, et autres ", a-t-il précisé.
Ce même haut responsable a souligné que "cet objectif se matérialisera petit à petit et nous le constatons lors de nos visites dans les zones d'ombre à travers le pays", a-t-il dit, observant que "le Gouvernement accorde actuellement un intérêt particulier au développement de ces zones, et réunir toutes les conditions et commodités afin d'attirer et de fixer les populations à leurs niveau ", a-t-il expliqué.
M.Merad a insisté à ce titre sur "l'impératif d'adoption d'approches et méthodes appropriées pour le traitement de la situation du développement au niveau de ces zones, en s'appuyant sur les fonds de développements locaux et sectoriels", a-t-il recommandé.
Il a préconisé, à cet effet, "la poursuite du recensement de toutes ces zones reculées, et d'œuvrer à couvrir leurs besoins en matière de développement, en fonction des priorités et des moyens disponibles", insistant, en outre, sur la nécessité de "traiter les zones d'ombre à travers une vision politique claire, intelligente, juste et opérante".
"L'intérêt apporté à ces zones sensibles et déshéritées est de nature à les aider à rejoindre la locomotive du développement par la valorisation de leurs différentes ressources", a estimé le même responsable.
Dans son intervention à l'occasion, le wali de Boumerdes, Yahia Yahiatene, a fait cas du recensement de 382 opérations de développement actuellement en cours de réalisation au niveau de 322 zones d'ombre, sur un total de 899 opérations inscrites, pour un montant global de plus de 5 milliards de DA.
Durant cette visite de deux jours à Boumerdes, le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, aura à s'enquérir de l'état d'avancement d'un grand nombre de projets de développement au niveau de huit communes de la partie-Est de la wilaya.

MEDEA, ZONES ENCLAVÉES

Enveloppe financière pour les projets d'AEP

Une dotation spéciale, d'un montant de l'ordre de huit cent millions de dinars, a été dégagée pour le financement de projets d'adduction en eau potable et d'assainissement au profit des habitants des zones enclavées, disséminées à travers différentes communes de la wilaya de Médéa.
Cette dotation financière permettra de réaliser plus d'une centaine de projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans différents villages et hameaux isolés, situés à l'intérieur des zones d'ombre recensées dans la wilaya.
Toute la priorité sera donnée, désormais, à ces deux volets, eu égard à leur impact sur les conditions de vie des résidents de ces zones, à travers la concrétisation de petits projets, surtout en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement, appelés à garantir la disponibilité de cette source de vie et favoriser leur fixation sur leur lieux de résidence.
Plusieurs projets d'alimentation en eau potable et d'assainissment, lancés déjà en réalisation à travers plusieurs zones, ont été inspectés par le wali, d'autres ont été également mis en service.
Ainsi, trois projets d'adduction en eau potable, destiné à l'alimentation des villages de Zaouia et Ourtane, commune d'El-Aïssaouia, Ahl-Draâ, commune de Tablat, et Ouled-Touati, dans la commune de Mezghena, ont été mis en service.
Deux autres projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont, par ailleurs, en cours de réalisation à Boukhirate, dans la commune d'El-Haoudine et Naâmine, dans la commune de Tablat, et devraient permettre le raccordement de ces villages, à partir du réseau de distribution d'eau potable local, dans les toutes prochaines semaines, selon les engagements des entreprises en charge de leur exécution.

APS

CONSTANTINE

Campagne de collecte des déchets au niveau des espaces verts

Une quantité de près de 20 tonnes de déchets ménagers a été collectée samedi au niveau des lacs 3 et 4 ainsi que du parc de stationnement de la forêt de Djbel el-Ouahch dans la commune de Constantine.
Environ 20 tonnes de déchets ménagers de toutes sortes (sacs, bouteilles en plastique et restes de nourriture jetés par les familles qui se rendent dans cet espace de détente) ont été ramassées lors d'une opération de nettoiement de cette zone forestière, a indiqué en marge de cette initiative, le responsable de la communication auprès de la conservation des forêts, Ali Zegrour.
Organisée conjointement par la direction des forêts et la direction de la jeunesse et des sports, cette opération a vu la participation de plusieurs associations sportives et environnementales ainsi que des entreprises spécialisées dans le nettoyage et la collecte de déchets.

GHARDAÏA

Journée sur la promotion des micro-entreprises et startups

La ville de Ghardaïa a accueilli samedi 17 octobre la 1re journée d'information sur la promotion des microentreprises, des startups et de la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie.
Cette rencontre a vu la participation de plusieurs ministres : celui de l'Énergie, la ministre de l'Environnement, le ministre délégué de l'Environnement saharien, le ministre délégué chargé de l'Économie, de la Connaissance et des Startups ainsi que le ministre délégué chargé des Microentreprises.
Cette importante rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement pour la relance et le développement des activités sectorielles pour le développement de l'innovation et la création d'emploi pour les jeunes, a regroupé les représentants de l'administration centrale, des ministères, des entreprises Sonatrach, Sonelgaz et Naftal, ainsi que de jeunes entrepreneurs porteurs de projet de startups et des chercheurs universitaires.

APS

EXPOSITION INTERNATIONALE DES IMPORTATIONS DE CHINE

Une opportunité pour accroître les échanges commerciaux

Il s'agit d'une manifestation économique et commerciale devant permettre l'intensification des échanges commerciaux entre les entreprises et les sociétés chinoises.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens de la tenue de la 4e édition de l'Exposition internationale des importations de Chine prévue du 5 au 10 novembre 2021 au Centre de Convention et d'exposition national (CCIE). Cette manifestation économique est organisée par le Bureau de l'Exposition internationale des importations chinoises et le Centre national des expositions et des congrès (Shanghai).

La CIIE est la première exposition consacrée à l'importation au monde car elle a connu des résultats fructueux lors des dernières expositions, souligne cette même source.

Les inscriptions à la 4e édition de l'Exposition internationale de l'importation de Chine (CIIE) ont été ouvertes le 28 septembre 2020. L'exposition est divisée en 6 zones, à savoir équipements techniques, biens de consommation, automobile, alimentation et produits agricoles, equipements médicaux et soins médicaux, ainsi que le commerce de services.

"Les entreprises étrangères peuvent s'inscrire sur le site Internet officiel de la CIIE, Seules les entreprises légales enregistrées en dehors des zones douanières de la République populaire de Chine, y compris Hong Kong, Macao et Taiwan pourront s'inscrire à l'exposition commerciale de la quatrième CIIE, et seuls les produits fabriqués à l'étranger ou les services fournis à l'étranger pourront être acceptés pour l'exposition", ajoute l'Algex.

Il est à noter que la 3e CIIE se tiendra du 5 au 10 novembre 2020. L'exposition des entreprises comprend quatre sections thématiques réparties en 6 espaces d'exposition: technologie et équipement, produits de consommation et vie intelligente, produits alimentaires et agricoles, service et santé, et commerce de services, automobiles, produits de consommation, équipement technique, équipement médical et médecine et soins de santé, produits alimentaires et agricoles, etc., indique l'agence de promotion du commerce extérieur.

La 2e édition de l'Exposition internationale des importations de Chine (CIIE) s'est conclue sur un montant de 71,13 milliards de dollars d'accords de principe pour un an d'achats de biens et de service, poursuit cette même source.

Un total de 181 pays, régions et organisations internationales ont participé à l'exposition, avec la présence de plus de 3.800 entreprises, et a réuni plus de 500.000 acheteurs chinois et étrangers.

Plus de 230 entreprises du monde entier se sont inscrites à la troisième édition de la CIIE à Shanghai, et leurs réservations d'espaces d'exposition dépassent les 84.000 mètres carrés, précise l'Algex.

Il convient de signaler que le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) remboursera les frais de votre participation à hauteur de 50%.

La Chine a maintenu durant les onze premiers mois de l'année 2018 son rang de premier fournisseur commercial de l'Algérie. L'Empire du Milieu a gardé cette position depuis 2013 et ne cesse de renforcer chaque année ses relations commerciales avec l'Etat nord-africain, souligne des sites spécialisés en économie de la presse africaine concernant les échanges commerciaux entre l'Algerie et la Chine.Depuis qu'elle est devenue le premier fournisseur commercial de l'Algérie en 2013, la Chine a toujours gardé cette position qu'elle devra probablement encore occuper cette année. D'après les données des douanes algériennes, sur les onze premiers mois de l'année 2018, l'Empire du Milieu a gardé ce rang de premier fournisseur avec des exportations de biens et services vers l'Algérie d'une valeur de 7 milliards de dollars. Ce qui représente environ 17,02% du volume total des importations du pays maghrébin de janvier à novembre 2018, ajoute cette même source. La Chine est suivie par la France qui a exporté vers l'Algérie pas moins de 4,2 milliards de dollars ; l'Italie avec 3,3 milliards de dollars, l'Espagne avec 3,1 milliards et l'Allemagne avec 2,7 milliards de dollars, comme le révèlent les services de douanes algériennes.

29 contrats d'une valeur de 22,2 milliards de dollars

Cette première place occupée par la Chine s'explique par des relations de coopération commerciale et économique très développées entre les deux pays. Après un premier plan économique 2014-2018 qui vient de s'achever, l'Algérie et la Chine ont récemment décidé d'acter un nouveau plan quinquennal économique commun pour les années 2019 à 2023 dans le cadre du partenariat stratégique global algéro-chinois. Selon les données disponibles, depuis plus d'une décennie, les entreprises chinoises sont les premières bénéficiaires des programmes d'investissements publics lancés par le gouvernement algérien. « C'est ainsi que de janvier 2005 à juin 2016, la Chine a obtenu 29 contrats en Algérie d'une valeur totale de 22,2 milliards de dollars », rapportait la presse locale en citant le site d'intelligence économique China Global Investment Tracker, poursuit cette source. Quant au volume des échanges commerciaux entre les deux pays, il s'élevait à « 8 milliards de dollars depuis presque 5 ans avec un important investissement [chinois en Algérie, NDLR] qui s'élève à 2,6 milliards de dollars, essentiellement dans les domaines pétrolier et gazier, conclut cette source.

A. A.

FONCIER DE L'HABITAT À ALGER

Des dispositions pour prendre en charge les contraintes

Deux nouveaux décrets exécutifs relatifs à la ville nouvelle de Sidi Abdellah, portant des dispositions visant à prendre en charge des contraintes liées à la disponibilité du foncier, ont été publiés au Journal officiel (N62).

Il s'agit d'abord du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n04-275 du 5 septembre 2004 portant création de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.Il s'agit aussi d'un décret modifiant et complétant le décret exécutif n 06-233 du 4 juillet 2006 portant déclaration d'utilité publique, l'opération relative à la réalisation de certains ouvrages, équipements et infrastructures de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

Ces deux textes visent à "prendre en charge les contraintes liées, principalement, à la disponibilité du foncier qui a eu pour effet de retarder la mise en œuvre des programmes de réalisation des différentes formules de logements localisés au niveau de la ville nouvelle de Sidi Abdellah", avait expliqué le gouvernement à l'issu d'une réunion durant laquelle les deux textes ont été adoptés.

Pour le premier décret, la modification concerne la répartition du périmètre de la ville nouvelle de Sidi Abdellah qui couvre une superficie de sept mille (7.000) hectares.

Il s'agit de 3.158 hectares inclus dans le périmètre d'urbanisation et d'aménagement de la ville nouvelle au lieu de 3.000 hectares, et 3.842 hectares au lieu de 4000 hectares autour des superficies aménagées et qui constituent le périmètre de protection de la ville nouvelle. Les dispositions de l'article 5 du décret exécutif de 2004, ont été aussi modifiées et complétées.

Il est, à ce titre, indiqué que "le programme général de la ville nouvelle de Sidi Abdellah comprend, notamment, des espaces pour le programme d'habitat destiné à une population de l'ordre de 450.000 habitants (au lieu de 270.000 habitants), des pôles universitaires, des pôles de compétitivité et d'attractivité dans les domaines de la biotechnologie, de la pharmacie, des technologies avancées et des infrastructures militaires, des équipements de culte et de culture et des équipements d'éducation et de formation". Pour ce qui est du second texte, il est précisé que "la superficie globale des biens et/ou droits réels immobiliers servant d'emprise à la réalisation de l'opération visée est de 2.288 hectares, située sur le territoire de la wilaya d'Alger, répartie sur le territoire des communes de Mahalma, Rahmania, Zéralda, Souidania et Douéra".

En outre, le décret stipule dans son article 3 que la consistance des travaux à engager au titre de l'opération relative à la réalisation de certains ouvrages, équipements et infrastructures de la ville nouvelle de Sidi Abdellah comporte des espaces pour le programme d'habitat destiné à une population de l'ordre de 450.000 habitants, des équipements administratifs, une cité des technologies de l'information et de la communication dénommée cyberparc, des parcs urbains constitués d'espaces verts, de zones de détente, de sports et de loisirs, des pôles universitaires, des centres de recherches et de développement.

Elle englobe aussi des pôles de compétitivité et d'attractivité dans les domaines de la biotechnologie, de la pharmacie, de technologies avancées et des infrastructures militaires, des équipements hospitaliers et de santé de pointe, des équipements commerciaux, hôteliers et de services, des équipements de culte et de culture, des équipements d'éducation et de formation, des réseaux publics d'infrastructures de base dont notamment les amenées d'énergie et d'eau.

Des infrastructures de télécommunications, des infrastructures routières et une liaison ferroviaire, des équipements publics d'accompagnement de services urbains et de services de proximité, des infrastructures de traitement de déchets et des eaux usées et un périmètre de protection autour de la ville nouvelle figurent aussi dans la liste des ouvrages et infrastructures à réaliser, selon le même décret.

R. E.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

«Une presse complètement militante» sur l'affaire Hunter Biden

Les récents scandales mettant en cause Joe Biden et son fils se multiplient. Pourtant, leur impact sur les intentions de vote est nul, ou presque. Joint par Sputnik, Olivier Piton, avocat à Washington et spécialiste des États-Unis, souligne que des médias plutôt démocrates en ont fait un sujet tabou. «Du jamais vu», considère-t-il.

Le fils de Joe Biden, Hunter, devient un caillou de plus en plus gênant dans la chaussure du candidat démocrate. Lien avec un réseau de trafic sexuel, 3,5 millions de dollars reçus de la femme de l'ex-maire de Moscou, conflit d'intérêts, trafic d'influence… Plus le jour de l'élection américaine se rapproche, plus les déboires de Hunter Biden remontent à la surface.

Pourtant, les courbes des sondages d'intentions de vote ne bougent pas au niveau national depuis les premières révélations au début du mois d'octobre. Joe Biden oscille toujours entre 51% et 52%, et Donald Trump entre 41% et 42%. Un phénomène étonnant au vu de la gravité de certaines accusations. Notamment celle découverte dans un MacBook Pro censé appartenir à Joe Biden, faisant état d'un «e-mail explosif» révélant comment Hunter Biden a présenté un homme d'affaires ukrainien à son père, à l'époque vice-président. Une accusation démentie par le camp Biden.

Un dossier trop léger, rendu public trop tard

Mais, vraie ou fausse, l'info a désormais peu d'importance. C'est «trop peu, trop tard», estime au micro de Sputnik Olivier Piton, avocat basé à Washington et auteur de La Nouvelle révolution américaine (Plon, 2016):

«Trop peu d'abord, car les informations sont encore extrêmement parcellaires. Les républicains, ou en tout cas une partie d'entre eux, tentent d'affirmer à partir de ces informations que Joe Biden est corrompu, mais ce qui est sorti reste trop léger. Si ces informations étaient prouvées, cela ferait l'effet d'une bombe, mais nous n'en sommes pas encore là.»

Selon l'avocat, qui suit au quotidien l'évolution de ces dossiers, «il n'y a pas de preuve absolue de la culpabilité de Joe Biden». Ou en tout cas, «rien qui ne puisse entamer le bipartisme qui est actuellement en place aux États-Unis.»

La presse aussi polarisée que l'électorat

Ainsi, quand bien même ces accusations seraient avérées, le calendrier fait d'après lui qu'elles ne peuvent pas faire définitivement pencher la balance en faveur de Donald Trump:

«Le fait que l'affaire ne sorte qu'un mois avant l'élection ne lui permet pas d'avoir d'importantes conséquences d'un point de vue électoral. Surtout sans la possibilité de pouvoir clairement lier les déboires de Hunter à son père», juge Olivier Piton.

Mais le cœur du sujet n'est pas là, considère le juriste. Pour lui, cette affaire est une nouvelle illustration de l'extrême polarisation politique et médiatique des États-Unis:

«Quelles que soient les affaires qui sortent d'un côté comme de l'autre, la presse, dépendamment de son affiliation politique, ne va pas du tout agir de la même manière. Y compris la presse dite "mainstream"», affirme Olivier Piton.

Un phénomène qui s'est encore accentué depuis l'élection précédente. Avant et pendant la campagne de 2016 entre Hillary Clinton et Donald Trump, le New York Times ou le Washington Post avaient enquêté sur l'affaire du serveur privé utilisé par la candidate démocrate.

Aujourd'hui, «ni le New York Times, ni le Washington Post n'ont mené d'enquête, ni même relayé les éléments sur Hunter Biden, sauf quelques papiers en fin de journal dans lesquels on explique que tout cela n'existe pas. Ils ont sciemment décidé de ne pas prendre en compte cette information, ni d'enquêter. Ils sont partis du postulat que cela nuirait à Joe Biden et donc qu'il ne fallait pas en parler. C'est du jamais vu», analyse Olivier Piton.

«On a une presse américaine qui est complètement militante», regrette l'avocat en droit des affaires : dans un sens comme dans l'autre, la presse va tout faire pour minimiser les mésaventures de son candidat et mettre en avant ses succès.

«Ces mêmes médias ont enquêté sur Donald Trump et ses proches dans le cadre de l'affaire russe. Et là, concernant Joe Biden, alors que le niveau de suspicion est à peu près le même, pas d'enquête.»

Une analyse qui vaut aussi bien pour les médias conservateurs que libéraux, insiste le spécialiste de la politique américaine. Cette polarisation se reflète parfaitement selon lui dans une phrase prononcée par Donald Trump en pleine campagne de 2016: «Je pourrais… tirer sur quelqu'un, et je ne perdrai aucune voix». Ainsi cette affaire ne bougera-t-elle selon Olivier Piton aucune voix des démocrates vers le Parti républicain:

«Pour chaque camp, tout ce qui vient d'en face est directement considéré comme de la fake news. C'était valable pour Trump, ça l'est aussi pour Joe Biden.»

Et de conclure en convoquant l'exemple du Watergate. Selon Olivier Piton, ce scandale d'espionnage politique, qui avait abouti en 1974 à la démission de Richard Nixon, ne pourrait plus avoir lieu aujourd'hui: il serait considéré comme «fake news» par les partisans du président.

BARRAGE SUR LE NIL

Reprise des négociations tripartites mardi sous l'égide de l'UA

Les négociations entre le Soudan, l'Egypte et l'Ethioipe sur le barrage éthiopien de la Renaissance sur le Nil reprendront mardi par visioconférence, sous l'égide de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué ministériel.Les ministères des Affaires étrangères et de l'Irrigation des trois pays vont se réunir par visioconférence afin de reprendre les négociations tripartites sur le barrage éthiopien de la Renaissance, à l'invitation de l'Afrique du Sud, qui préside l'UA, parrain des pourparlers, précise le communiqué du ministère soudanais de l'Irrigation. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a salué cette initiative "indiquant une volonté politique forte et un engagement des trois parties (…) en faveur d'une résolution pacifique et amiable de l'affaire du Gerd", selon le compte Twitter de l'UA. Les discussions étaient suspendues depuis août en raison de désaccords persistants entre les trois pays concernés.A cet égard, l'Union européenne (UE) a invité, samedi, l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan à travailler "rigoureusement" pour trouver un accord sur le grand Barrage de la Renaissance construit par Addis Abeba sur le Nil, selon un communiqué officiel du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. M. Borrell a indiqué dans son communiqué, publié sur le site de l'UE, que " 250 millions d'habitants profiteront d'un éventuel accord sur le remplissage du Barrage de la Renaissance éthiopien. Ces populations s'attendent à des investissements dans le secteur des ressources hydrauliques, l'irrigation, la production agricole et la production d'électricité".

LA LIBYE

L'ONU lance le Forum du dialogue politique

La représentante spéciale par intérim du secrétaire général des Nations Unies pour la Libye, Stephanie Williams, a lancé dimanche le Forum du dialogue politique libyen (FDPL) peu après la signature de l'accord de cessez-le-feu permanent vendredi. Ce forum convoquera sa première réunion virtuelle lundi, tandis que la réunion en face à face débutera le 9 novembre, a déclaré la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) dans un communiqué. "Le FDPL est un dialogue politique intra-libyen pleinement inclusif établi par les résultats de la Conférence de Berlin, qui ont été approuvés par les résolutions 2510 (2020) et 2542 (2020) du Conseil de sécurité", rappelle le communiqué.

Selon la même source, les participants au forum sont issus de différentes circonscriptions basées sur les principes d'inclusion et de juste représentation géographique, ethnique, politique, tribale et sociale.

L'objectif global du FDPL est un consensus quant à un cadre de gouvernance unifié pour "restaurer la souveraineté de la Libye et la légitimité démocratique des institutions libyennes", a affirmé la MANUL.

D'après l'ONU, les délégations libyennes aux pourparlers de la Commission militaire mixte libyenne 5+5 avaient signé à Genève un accord de cessez-le-feu permanent. Les deux délégations de la Commission militaire mixte libyenne (5+5) ont signé vendredi à Genève, sous les auspices des Nations Unies, un accord de cessez-le-feu permanent en Libye.

La Commission militaire mixte libyenne est l'une des trois voies poursuivies par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, avec les voies économiques et politiques, afin de parvenir à une solution au conflit en Libye.

Agences

LIGUE 1 : NA HUSSEIN DEY

Leknaoui encense ses joueurs

Nadir Leknaoui, l'entraîneur du NA Hussein Dey, a salué l'état d'esprit dont ont fait preuve ses joueurs durant la première période des stages, et avoue que son équipe n'est qu'à 50% de sa préparation en vue de la nouvelle saison footballistique, dont la reprise est prévue dans un mois.

PAR MOURAD SALHI

Le technicien des Sang et Or, Nadir Leknaoui, s'est dit satisfait du rendement des joueurs en cette période de préparation estivale. Le coach nahdiste s'est montré également satisfait des conditions dans lesquelles se déroule la préparation, malgré la crise sanitaire de coronavirus. "Je tiens à préciser que les préparatifs se déroulent dans de parfaites conditions. Tout a été prévu pour réussir notre préparation en vue de la nouvelle saison. Je tiens également à saluer mes joueurs qui travaillent sans relâche pour être prêts pour la compétition officielle. Tous les joueurs répondent à la charge du travail imposée en ce moment. Certes, le rythme est très élevé, mais cela est bénéfique pour les joueurs. Pour réussir une saison footballistique, il faut redoubler d'efforts aux entraînements. Les joueurs appliquent à la lettre les recommandations. Je suis très optimiste pour l'avenir de ce groupe qui commence petit à petit à prendre forme", a indiqué Leknaoui. Le stage d'Annaba, le troisième pour le Nasria depuis l'entame des préparatifs, touche à sa fin et l'entraîneur avoue que son équipe est à 50% seulement. "Moi et tout le staff technique, nous avons établi un programme de préparation adéquat. Pour le moment, notre objectif consiste à bâtir une équipe conquérante pour la nouvelle saison. Et puisque l'équipe a été remaniée presque à 100%, on aura besoin de plus de temps pour retrouver la cohésion. Une chose est sûre, après un peu plus d'un mois de travail, je dirai que nous sommes à 50% d'avancement. Il faut noter que toute cette période a été consacrée à l'aspect physique des joueurs", a-t-il expliqué.

Pour ce qui concerne l'aspect technico-tactique, le premier responsable à la barre technique des Sang et Or, Nadir Leknaoui, confirme qu'un sérieux chantier l'attend pendant ce mois qui précède la reprise de la compétition officielle, prévue le 28 novembre prochain.

"Le volet technique constitue le principal chantier en ce moment. Un sérieux travail nous attend pendant ce mois pour constituer d'abord l'équipe type. Certes, nous possédons un effectif riche, mais la majorité des joueurs sont nouveaux dans le groupe, ce qui demande plus de temps pour trouver une certaine cohésion", a-t-il expliqué. Le NA Hussein Dey participera au prochain tournoi qui regroupera les 5, 6 et 7 novembre prochain la JS Kabylie, le MC Alger et le CR Belouizdad. Ça sera une belle opportunité pour le staff technique, à sa tête l'entraîneur Leknaoui, pour voir à l'œuvre ses joueurs et tester plusieurs variétés. "En l'absence des équipes des paliers inférieurs dont la Ligue 2, il est difficile de trouver des sparings-partners. Cette situation ne m'inquiète pas vraiment, puisque on aura des matchs à jouer à Alger dans les prochains jours. Il faut rester concentrés sur notre travail, car il n'y a que le travail qui prime", a-t-il dit. Le NA Hussein Dey débutera la compétition face au MC Oran, dans l'une des belles affiches de la première journée du Championnat de Ligue 1 professionnelle.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Quelle relève pour les gardiens de but ?

Le statut de gardien de but au sein de la sélection semble figé dans le temps. Installé depuis bientôt deux ans, le trio M'Bolhi-Doukha-Oukidja compose un socle inamovible. Pourtant, malgré l'expérience de ces derniers, le renouveau fait débat. Tout comme leurs prédécesseurs, les dirigeants actuels ont implicitement instauré une hiérarchie immuable dans les buts. La place de Raïs M'Bolhi (34 ans), dans un rôle de titulaire indiscutable, est désormais consolidée par deux doublures idéalement établies. Il faut dire que l'expérience du natif de Paris parle pour lui. Présent depuis 2010, ce dernier compte 73 sélections à son actif, incluant 71 titularisations. Un bilan flatteur, symbolisé par un temps de jeu conséquent de 6.448 minutes en tout et pour tout.

Cette confiance est évidemment loin d'être usurpée. Considéré comme le véritable taulier de l'arrière garde algérienne, il en est également le vice-capitaine. Souvent décrié, il a toujours réussi à répondre présent lors des rencontres importantes. Ses prestations lors du Mondial 2014 et dans la course au titre en CAN (2 buts encaissés ndlr), n'ont alors fait que légitimer ce choix. Depuis plusieurs mois, Raïs M'Bolhi est donc secondé dans ses fonctions par A. Doukha (34 ans) d'Al-Raed et Alexandre Oukidja (32 ans) du FC Metz.

Sur le plan comptable, l'ancien joueur de la JS Kabylie, international depuis 2011, a disputé 13 capes contre 3 apparitions pour le Messin. Une statistique de prime abord famélique, mais dont une autre lecture permet de mettre en avant la logique de ce fonctionnement. Dans un football moderne où la stabilité fait défaut, le liant qui unit ces trois acteurs est un atout majeur.

Ce mécanisme rôdé est guidé d'une main de maître par Aziz Bouras, l'entraîneur des gardiens. En premier lieu, une communication fluide. Dans un effectif expérimenté (27 ans de moyenne d'âge ndlr), l'impact de ces hommes est primordial et leur capacité à soutenir le groupe a souvent été bénéfique pour leurs coéquipiers. Le deuxième élément concerne la vie collective. En gardant un trio solide, le dialogue s'effectue d'autant plus facilement que cela favorise les automatismes, dans un secteur pourtant concurrentiel.

Ce résumé nous permet donc de poser les bases chiffrées et d'analyser la situation actuelle. Une réalité qui n'empêche cependant pas de s'interroger pour le futur : Qui peuvent donc être les prochains acteurs du renouveau pour les Verts ?

La problématique de cet article ne concerne évidemment pas la qualité de jeu des dépositaires du poste mais bien le poids des années. Les solides trentenaires se rapprochent de la fin d'une longue carrière et la Coupe du monde 2022 pourrait être leur dernière compétition.

Parmi les noms plébiscités, celui de Mustapha Zeghba (29 ans) fait figure d'épouvantail. Il est le plus expérimenté et bien qu'ayant déjà une carrière avancée, il ne reste pas loin de la rotation. En évoquant sa situation, on l'imagine ainsi s'installer dans le présent ou le futur proche, sans pour autant le baliser d'un titre de « successeur » qui serait totalement erroné.

Convoqué à trois reprises, le portier de Damac en Arabie Saoudite, compte une apparition sur le terrain. Son style de jeu apporte également une alternative intéressante. Malgré une envergure imposante (1m90), le M'Silien est un gardien vif, aux réflexes impressionnants jouant près de sa ligne. Pour beaucoup, son âge ne joue assurément pas en sa faveur dans ce prisme de fraîcheur. Cependant, une intégration stable dans le groupe en vue des prochaines échéances pourrait être une bonne préparation de l'après-M'Bolhi.

Dans la même configuration, Toufik Moussaoui (28 ans) se rapproche également de ce rôle d'intermédiaire. La nouvelle recrue du CR Belouizdad semble en net regain forme, une composante déjà visible au cours de sa dernière saison avec le Paradou AC. Un retour au premier plan qui arrive à point nommé et qui est à souligner.

Nous poursuivons notre tour d'horizon avec Gaya Merbah (25 ans) et Abdelkader Salhi (27 ans). Deux portiers au profil et au parcours similaires. Arrivés à maturité, ils semblent être tous désignés pour prendre la relève. Leur expérience acquise dans le championnat local plaide d'autant plus en ce sens.

Des performances qui ne laissent pas la direction technique indifférente, loin de là. Abdelkader Salhi a, de fait, eu la joie de disputer ses trois premiers matchs durant les mandats de Rabah Madjer et Lucas Alcaraz et a récemment retrouvé l'EN comme remplaçant. À noter que sa signature au MCA lui permet de retrouver un deuxième souffle, après quelques mois d'incertitude.

Pour Gaya Merbah, il s'agit d'une ascension fulgurante. Passé de la modestie du RC Arbâa en 2016, à la renommée du NA Hussein-Dey, il est désormais auréolé d'un titre de champion d'Algérie avec le CRB. Un bagage certain malgré sa jeunesse, qui lui a permis d'attirer l'œil du staff national. Il a ainsi connu sa première convocation à l'occasion d'une rencontre face à la Gambie l'an dernier.

Enfin, la dernière alternative concerne Alexis Guendouz (24 ans). Formé à l'AS Saint-Etienne, c'est à travers son prêt à Pau, en troisième division française, qu'il réussit à se construire. Deux années salvatrices, durant lesquelles il s'épanouit, et où il se voit récompensé d'une promotion en Ligue 2. Barré dans le Forez, il a finalement décidé de quitter la France cet été pour s'engager avec l'USMA. Un projet ambitieux pour se lancer définitivement. Désiré par Antar Yahia, il dispose désormais d'un statut à même de le mettre en avant.

Comme pour toute période de transition, la jeunesse apporte avec elle son lot de nouveautés. Nous pouvons ainsi évoquer une liste non-exhaustive d'espoirs s'inscrivant dans cette lignée. À Troyes, le longiligne Ryan Bouallak (21 ans) a intégré le groupe professionnel cette saison, une première. Il en est de même pour Dorian Salhi (21 ans) du côté de l'USL Dunkerque.

Toujours en France, Ylies Zitouni (18 ans) à Amiens et Yanis Saidani (19 ans) évoluant au PSG sont également en passe de découvrir la sélection avec les U20. Ces derniers ont en effet été intégré à la liste élargie de la FAF, pour son stage organisé du 22 au 25 octobre au Centre Technique National. En Algérie, Mokhtar Ferrahi (24 ans) au PAC, Abdelmoumen Sifour (22 ans) de l'USMA, ou encore Karam Hamdad (20 ans) de la JSK peuvent quant à eux gagner en temps de jeu et visibilité cette saison.

In-DZfoot

ETATS-UNIS : LA FOLIE DES ARMES À FEU

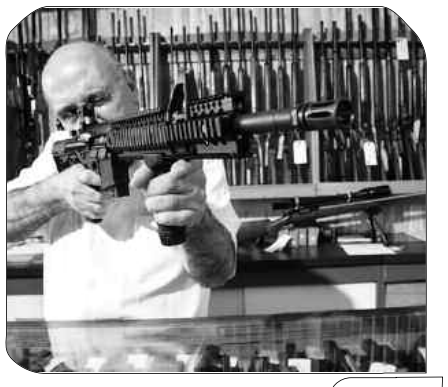

23h30 W9

Aux Etats-Unis, il meurt en moyenne chaque année plus de 30 000 personnes victimes de tirs d'armes à feu. Le droit de porter des armes est garanti par la Constitution américaine depuis 1791 et une grande partie de la population estime que c'est un droit inaliénable sur lequel il est impensable de revenir. Résultat : les armes à feu prolifèrent dans le pays. On en compte près d'une par habitant. Les tueries de masse sont devenues banales mais imposer un contrôle ou une interdiction des armes à feu semble impossible.

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7E COMPAGNIE ?

21h15 TMC

En mai 1940, pendant la débâcle des armées françaises. Les tribulations d'une poignée de soldats, rescapés d'une compagnie retenue captive par les Allemands.
Sous les feux de l'aviation allemande, la 7e compagnie du 108e régiment de transmissions se replie dans le bois de Bonrepos. Envoyés en observation dans un cimetière situé sur une colline avoisinante, le sergent-chef Chaudard, le téléphoniste Pithivier et le mitrailleur Tassin repèrent une colonne blindée ennemie.

THÉRÈSE DESQUEYROUX

21h00 arte

Années 20, dans les Landes. Depuis toujours, Thérèse, jeune fille de bonne famille, sait qu'elle épousera l'héritier Desqueyroux. Un mariage arrangé auquel cet esprit frondeur et avant-gardiste se résout par devoir. Quitte à y perdre son âme… La bourgeoisie landaise est fière d'annoncer, en 1928, le mariage de deux des siens, Bernard et Thérèse Desqueyroux, dont l'union permettra en outre de constituer une seule, mais lucrative, forêt de pins.

LE MEILLEUR PÂTISSIER

21h05 M6

Bénédicte, adjudant-chef des sapeurs-pompiers, prend son nouveau poste dans une caserne des Corbières. Seule femme, elle reçoit un très bon accueil de l'équipe, mais bientôt des tensions se font jour, sur fond de menaces de disolution de leur unité.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA GRANDE LIBRAIRIE

20h50 5

Dans ce magazine, François Busnel convie des auteurs français et étrangers d'univers différents qui font l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse. Ils racontent leur œuvre et dévoilent leurs secrets d'écriture. L'émission a pour ambition de donner au plus grand nombre l'envie de lire.

LA CARTE AUX TRÉSORS

21h05 3

Deux concurrents — Annie-Claire et Hugo — s'affrontent lors d'une course d'orientation au cœur du Doubs. Leur objectif : résoudre les trois énigmes pour trouver la « rose des vents » qui leur permettra d'accéder au trésor. Toutes les épreuves sont liées à la culture, la géographie, l'histoire ou les traditions de ce territoire, afin de découvrir les richesses du patrimoine local. Pour se déplacer, les concurrents ont chacun à leur disposition un hélicoptère. Mais, surtout, une fois à terre, ils doivent compter sur les habitants pour les aider à progresser au plus vite !

DIX POUR CENT

21h05 2

Face à la fuite des talents de Mathias, Andrea n'a d'autre choix que de laisser entrer la concurrence directement dans les rangs d'ASK, bien que ça ne soit pas au goût de toute l'équipe. Elle doit par ailleurs s'occuper de José Garcia, qui semble incontrôlable depuis qu'il a retrouvé son amour de jeunesse sur un tournage : pour assurer la bonne tenue du film et protéger son acteur, Andréa doit enquêter sur ce qui s'est véritablement passé entre les des deux amants. Elle comprend peu à peu que José ne lui a peut-être pas dit toute la vérité.

GREY'S ANATOMY

21h05 TF1

DeLuca n'apprécie guère de voir Meredith s'occuper de sa patiente Suzanne. Les médecins de l'hôpital ont du mal à comprendre les symptômes de cette dernière. Par ailleurs, Owen, Jo et Jackson prennent en charge un couple qui a été attaqué par ours. De son côté, Levi prend très mal le refus de Nico de rencontrer ses parents.

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4120 | Mercredi 28 octobre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05:41
Dohr	12:32
Asr	15:31
Maghreb	17:58
Icha	19:17

A CAUSE DE LA PANDÉMIE :

Le match Algérie-Zimbabwe officiellement à huis clos

Le match Algérie-Zimbabwe, prévu le 12 novembre prochain au stade du 5-Juillet à Alger, se déroulera sans public. Ce match, qui compte pour la 3e journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), se jouera officiellement à huis clos, a annoncé ce 27 octobre, le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, invoquant la pandémie du coronavirus.

"*A un moment donné, nous avons pensé pouvoir permettre à 5.000 spectateurs d'assister à ce match, mais avec la récente hausse des cas de contamination à la COVID-19, nous avons décidé que cette rencontre se joue finalement à huis clos*", a indiqué le président de la FAF, en Conférence de presse, juste après l'Assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Sheraton.

"Nous aurions voulu que les supporters soient présents au stade, pour apporter leur soutien à l'Equipe nationale, mais dans la conjoncture actuelle, notre priorité est de préserver la santé publique. C'est dans l'intérêt des gens que nous faisons cela", a-t-il ajouté.

Ce match sera dirigé par le Camerounais Alioum Alioum, qui sera assisté de ses compatriotes, Elvis Guy Nopue Nguegoue et Sanda Oumarou, tandis que le quatrième arbitre est le Mauritanien Massa Diarra.

Le match "retour", Zimbabwe/Algérie, prévu le 16 novembre prochain (à 16h00 algériennes, à Harare) pour le compte de la 4e journée des qualifications à cette CAN-2021, lui, sera dirigé par l'arbitre soudanais Mahmood Ali Mahmood Ismail, qui sera assisté de ses compatriotes, Mohammed Abdellah Ibrahim et Ahmed Nagei Subahi.

Le quatrième arbitre sera également soudanais, à savoir Elsiddig Mohamed Mohamed El Treefe, alors que le Commissaire au match sera le Malgache Raoul Romain Arizaka Rabekoto.

A l'issue de la 2e journée du Groupe H, l'Algérie occupe la 1re place, avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec zéro point.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

AG ORDINAIRE DE LA FAF

Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis mardi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans, moral et financier, de l'exercice 2019.

Les présents aux travaux de l'AGO ont également approuvé le budget prévisionnel pour l'exercice 2020.

Présidés par Kheireddine Zetchi, patron de la FAF, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire ont commencé par une minute de silence, en hommage à tous les acteurs du football décédés en 2019-2020, ainsi qu'à toutes les victimes de la Covid-19.

BILAN-CORONAVIRUS

287 nouveaux cas en Algérie

L'Algérie a enregistré, ce 27 octobre, une hausse des contaminations pour un quatrième jour consécutif. 287 nouveaux cas ont été recensés ces dernières 24 heures.

Ce nouveau bilan porte le nombre total des contaminations enregistrées en Algérie, depuis le début de l'épidémie, à 56.706 cas, dont 1.931 décès et

9 nouveaux patients ont été déclarés décédés ces dernières 24 heures, tandis que 171 personnes se sont remises.

37 patients sont en soins intensifs.

SYRIE

Près de 80 rebelles pro-turcs tués dans des frappes imputées à la Russie

Près de 80 rebelles syriens, affiliés à la Turquie, ont été tués lundi dans des frappes attribuées à la Russie contre leur camp d'entraînement à Idleb, en Syrie, l'escalade la plus meurtrière dans cette région depuis huit mois.

Dans la guerre complexe en Syrie, la Russie aide militairement le régime de Bachar al-Assad et la Turquie soutient des groupes rebelles dans la province d'Idleb (Nord-ouest), ultime grand bastion jihadiste et rebelle.

A Idleb, les deux puissances étrangères ont négocié plusieurs cessez-le-feu et une trêve tient depuis mars, en dépit d'affrontements sporadiques.

Les frappes aériennes, attribuées à Moscou par un responsable rebelle et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), ont visé un camp d'entraînement de Faylaq al-Cham, un des principaux groupes de rebelles syriens soutenus par la Turquie voisine.

Elles ont tué "78 combattants" et blessé une centaine dans la région de Jabal al-Douayli, tout près de la frontière turque, selon le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane. Certains blessés sont "dans un état critique", et le bilan pourrait s'alourdir.

Dans la ville d'Idleb, des dizaines de personnes ont participé aux funérailles, avec une prière collective devant des cercueils alignés.

"*Le bilan est le plus lourd depuis l'entrée en vigueur de la trêve*" à Idleb, a indiqué M. Abdel Rahmane. Des dizaines de combattants se trouvaient dans le camp au moment des frappes.

Dans un communiqué, le Front de libération nationale, coalition de groupes rebelles affiliés à Ankara dont fait partie Faylaq al-Cham, a reconnu la mort d'un "grand nombre" de ses membres, dénonçant un *"crime odieux, qui fait partie intégrante de la série de crimes russes"* et promettant des représailles.

"Risque élevé"

Pour l'analyste Nicholas Heras, la Russie envoie un "message" à la Turquie, les deux pays soutenant également des camps rivaux en Libye et au Nagorny-Karabakh.

Elle montre qu'elle "*peut frapper les supplétifs syriens (d'Ankara) autant qu'elle le souhaite, si la Turquie n'engage pas une désescalade des activités militaires allant à l'encontre des intérêts russes en Libye, en Syrie et dans le Nagorny-Karabakh"*, a-t-il dit.

Des combattants de Faylaq al-Cham ont rejoint des centaines d'insurgés syriens envoyés en Libye, plongée dans le chaos, et plus récemment au Nagorny-Karabakh où un conflit oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan.

"*La Turquie étant actuellement préoccupée par le Nagorny-Karabakh, elle pourrait ne pas riposter immédiatement, ce qui permettrait de prévenir une nouvelle escalade à Idleb», estime pour sa part Samuel Ramani, chercheur à l'Université d'Oxford.*

Mais le risque reste élevé, les deux parties étant fondamentalement en désaccord sur l'avenir de la région", ajoute-t-il.

Environ la moitié de la région d'Idleb est sous contrôle des jihadistes de Hayat Tahrir al-Cham (HTS), l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda présente également dans des territoires adjacents, dans les provinces voisines de Lattaquié, Hama et Alep.

Lundi, HTS a déploré "un massacre" contre "nos frères de Faylaq al-Cham" et le "peuple syrien".

La trêve décrétée en mars avait stoppé une énième offensive du régime qui, accompagnée de frappes quasi-quotidiennes des aviations syrienne et russe, a coûté la vie à plus de 500 civils, selon l'OSDH.

Elle avait déplacé près d'un million d'habitants, installés essentiellement depuis dans des camps informels à la frontière avec la Turquie. Parmi eux, près de 235.000 personnes ont fait le choix du retour, profitant de la trêve, selon l'ONU.

Au point mort

L'offensive d'Idleb était alors le principal front de la guerre en Syrie, le régime, aidé militairement par la Russie, l'Iran et le Hezbollah libanais, ayant réussi à reprendre le contrôle de plus de 70% du territoire.

Déclenché en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, le conflit s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de puissances étrangères et de groupes jihadistes.

La guerre a fait plus de 380.000 morts et poussé à la fuite plusieurs millions de personnes.

Mais les négociations de paix, entre régime et opposition, sous l'égide de l'ONU, sont au point mort.

L'envoyé spécial de l'ONU, Geir Pedersen, a rencontré dimanche à Damas le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem.

Il a espéré "*trouver un terrain d'entente sur comment faire avancer le processus"* politique, pour mettre fin au conflit.

Le responsable onusien enchaîne les rencontres avec le régime, mais aussi avec des figures de l'opposition et des responsables à Moscou ou Ankara, sans succès jusqu'à présent.